Médicament : Prix bas ou disponibilité, il faut choisir ?

Abderrahim DERRAJI - 2022-10-30 20:40:58 - Vu sur pharmacie.ma

Avec la concentration des sites de production de médicaments et de matières premières en Asie, les ruptures de stock en médicaments sont devenues monnaie courante. Peu de pays y échappent. Au Canada(1), les professionnels de santé se plaignent de plus en plus des pénuries qui touchent des médicaments d'usage courant en pédiatrie comme l'ibuprofène ou l'acétaminophène et récemment l'association amoxicilline-acide clavulanique. En Belgique(2), 282 médicaments sont déclarés indisponibles au mois d'octobre 2022 par l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS). Ces ruptures concernent, entre autres, des traitements de cardiologie, de diabète, d'hypercholestérolémie et d'anxiété. De son côté, la Suisse(3), qui dispose d'un système de santé performant et de deux géants de l'industrie pharmaceutique, connaît régulièrement des ruptures d'approvisionnement de certains médicaments vitaux. Consciente de cette problématique et de son impact sur la prise en charge des patients, la GSASA (Association suisse des pharmaciens de l'administration des hôpitaux) a formulé une batterie de recommandations(4) pour faire face à cette problématique. La France n'est guère mieux, la situation devient alarmante et risque de s'aggraver davantage. Selon l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé), les ruptures ou risques de ruptures ont concerné 2.160 références de médicaments en 2021, contre 871 en 2018. Et d'après le Groupement d'intérêt économique (GIE), les ruptures d'approvisionnement touchaient 12,5% des références à la mi-août 2022, contre 6,5% en janvier. La situation pourrait prendre de l'ampleur à cause de la pénurie de principes actifs, la hausse du coût de l'énergie et du transport. Heureusement que la France renonce à avoir recours aux appels d'offres(4) sur les médicaments comme le prévoyait le projet de Loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) 2023. Le projet en question a provoqué un levier de bouclier de l'Académie nationale de Pharmacie(5) et comme nous avions indiqué dans le numéro 649 de «Pharmanews», le Syndicat Medicines for Europe a, de son côté, tiré la sonnette d'alarme au sujet de l'approvisionnement des médicaments génériques en Europe. Les mesures d'austérité budgétaire et la recherche du prix le plus bas pourraient, d'après ce Syndicat, pousser les laboratoires à ne plus produire ces génériques. Le Maroc, qui dispose d'une industrie pharmaceutique lui permettant de produire environ 56% de ses besoins en médicaments (en valeur), importe, comme la plupart des autres pays, la matière première d'Asie où il y a une concentration de sa production. Cette concentration s'explique par des raisons économiques liées à la mondialisation de la chaîne de création de valeur et à la spécialisation des pays dans les domaines d'activité où ils sont les plus compétitifs. Pour améliorer l'accès aux médicaments et garantir la pérennité des caisses d'assurance maladie, le Royaume multiplie les mesures pour baisser les prix des médicaments et on en est qu'au début. La généralisation de la couverture médicale va, sans nul doute, s'accompagner de mesures supplémentaires visant à réduire le prix des médicaments. Cela inquiète les professionnels du secteur du médicament et particulièrement les pharmaciens d'officine qui ont payé un lourd tribut au décret n° 2-13-852 du 18 décembre 2013 relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix public de vente des médicaments fabriqués localement ou importés. Ce même texte a également impacté l'approvisionnement en médicament et particulièrement les médicaments dont la rentabilité a été compromise. En conclusion, la difficile souveraineté sanitaire devient une évidence et il en est de même pour la rationalisation des dépenses en matière de santé. Seulement, il ne faut pas se focaliser sur le prix du médicament et oublier que la recherche constante du prix le plus bas ne sert à rien, si on ne garantit pas sa disponibilité.

Sources : 1 Radio-Canada : https://ici.radio-canada.ca 2 RTBF 3 GSASA : https://www.gsasa.ch 4 Les Échos 5 Académie nationale de la pharmacie